

Mairie d'Iteuil

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 08 MARS 2017

Nombre de conseillers en exercice : 23
 Présents ou représentés : 18
 Date de convocation : 23 février 2017

L'an deux mil dix-sept le huit mars à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune d'Iteuil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'Iteuil, sous la présidence de Madame Françoise MICAULT, Maire d'Iteuil,

Présents : Françoise MICAULT, Bertrand BOISSEAU, Véronique OTT, Jean-Paul GRIMAUD, Renée HOUNG ON SEING, Chantal CHAIGNE, Anita BELLIN, Florence BERNE, Marie-Christine BRIS, Jean-Christophe CINQUABRE, Frédéric DENIS, Benoît GODET, Patrick MAILLOU, Franck MELIN, Pascale ROGER, Anthony ROTH.

Absents : Jean-Paul AUGER, Etienne MIRAKOFF, Mariama MURZEAU, Christine QUIQUEMPOIX, Thomas SEYS.

Représentés par pouvoir : Alexandrine COURTIN-CHAMEREAU représentée par A. ROTH, Fabienne MAGNY par Jean-Paul GRIMAUD.

Secrétaire de séance : Patrick MAILLOU.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 25 janvier 2017.

Objet : **Bail LOCAPOSTE**

Q 1

Délibération n° : del2017007

Délibération : POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Considérant la nécessité du maintien du bureau de Poste sur la Commune d'Iteuil afin de répondre aux besoins de la population, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire ou son Représentant à signer un bail commercial avec Locaposte à compter du 1^{er} janvier 2017 pour neuf années entières et consécutives pour les locaux du bureau de poste situés 6 Place de la Mairie d'une surface de 94,30 m². Il fixe le loyer annuel à 6 123,43 € indexé sur l'indice des loyers commerciaux. Les charges de chauffage feront l'objet d'une facturation annuelle en début de l'année suivante au vu des factures de l'année écoulée.

Objet : **Budget Commune : Approbation du Compte Administratif 2016 et Affectation du résultat 2016**

Q 2

Délibération n° : del2017008

Délibération : POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

Madame le Maire se retire pour délibérer sur cette question.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Renée HOUNG ON SEING, délibère sur le compte administratif 2016 de **la Commune** qui fait ressortir les résultats suivants :

Recettes de Fonctionnement	2 282 364,56 €
Dépenses de Fonctionnement	1 868 257,25 €
<i>Résultat de Fonctionnement 2016</i>	<i>414 107,31 €</i>
Excédent reporté	629 979,94 €
Résultat fonctionnement cumulé	1 044 087,25 €

Recettes d'Investissement	849 237,90 €
Dépenses d'Investissement	893 389,76 €
Résultat Investissement 2016	- 44 151,86 €
Résultat reporté	236 835,41 €
Résultat d'Investissement cumulé art 001 au BP 2017	192 683,55 €
Restes à Réaliser Recettes	43 982,19 €
Restes à Réaliser Dépenses	819 637,94 €
Différence sur Restes à Réaliser	- 775 655,75 €
Besoin de Financement des Investissements art 1068 au BP 2017	- 582 972,20 €
Excédent de Fonctionnement Reporté art 002 au BP 2017	461 115,05 €

- approuve le compte administratif 2016 de la Commune,
- statue sur l'affectation de résultat,
- décide d'affecter les résultats au BP 2017.

Objet : Budget Commune – Restes à Réaliser 2016

Q 3

Délibération : POUR : 17 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

Délibération n° : del2017009

Le Conseil Municipal approuve l'état des Restes à Réaliser 2016 du budget Commune

Dépenses		
Opérations		RAR
202	Frais liés doc. Urbanisme & numérisation cadastre	1 111,84 €
Total non Individualisés		1 111,84 €
2111	Terrains nus	102 556,80 €
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 000,00 €
2151	Réseaux de voirie	53 479,75 €
21534	Réseaux d'électrification	45 872,15 €
21578	Autres matériel et outillage de voirie	11 610,78 €
Total opération 1003 – Voies et Réseaux		217 519,48 €
21318	Autres bâtiments publics	18 048,74 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00 €
2184	Mobilier	6 306,79 €
2188	Autres immobilisations corporelles	4 990,54 €
Total opération 1004 – Complexe Salle des Fêtes		30 346,07 €
21311	Hôtel de Ville	299 526,16 €
21318	Autres bâtiments publics	64 700,00 €
2138	Autres constructions	15 015,26 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 000,00 €
2184	Mobilier	996,82 €
Total opération 1005 – Bâtiments communaux		383 238,24 €
21312	Bâtiments scolaires	16 532,54 €
2184	Mobilier	920,35 €
2188	Autres immobilisations corporelles	8 293,92 €
Total opération 1009 – Ecoles		25 746,81 €
21318	Autres bâtiments publics	46 955,92 €
2188	Autres immobilisations corporelles	10 120,00 €
Total opération 1010 – Sports et loisirs		57 075,92 €
2138	Autres constructions	1 799,58 €
Total opération 1011 – Maurice MENU		1 799,58 €
2138	Autres constructions	2 800,00 €
Total opération 1013 – Espace médical		2 800,00 €
2138	Autres constructions	100 000,00 €

Total 1015 – Résidence intergénérationnelle	100 000,00 €
TOTAL DEPENSES	819 637,94 €

RECETTES		
1321	Etat et établissements nationaux	43 982,19 €
TOTAL RECETTES		43 982,19 €

Objet : Budget Annexe Centre Commercial : Approbation du Compte Administratif 2016 et Affectation du résultat 2016

Q 4

Délibération n° : del2017010

Délibération : POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

Madame le Maire se retire pour délibérer sur cette question.

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Renée HOUNG ON SEING, délibère sur le compte administratif 2016 du Budget Annexe **Centre Commercial** qui fait ressortir les résultats suivants :

Recettes de Fonctionnement	3 493,36 €
Dépenses de Fonctionnement	637,55 €
<i>Résultat de Fonctionnement 2016</i>	<i>2 855,81 €</i>
Excédent reporté	15 290,16 €
Résultat fonctionnement cumulé	18 145,97 €
Recettes d'Investissement	- €
Dépenses d'Investissement	- €
<i>Résultat Investissement 2016</i>	<i>- €</i>
Résultat reporté	55 683,22 €
<i>Résultat d'Investissement cumulé art 001 au BP 2017</i>	<i>55 683,22 €</i>
Restes à Réaliser Recettes	- €
Restes à Réaliser Dépenses	- €
<i>Différence sur Restes à Réaliser</i>	<i>- €</i>
Besoin de Financement des Investissements art 1068 au BP 2017	- €
Excédent de Fonctionnement Reporté art 002 au BP 2017	18 145,97 €

- approuve le Compte Administratif 2016 du Budget Annexe **Centre Commercial**,
- statue sur l'affectation de résultat,
- décide d'affecter les résultats au BP 2017.

Objet : Fermeture d'une classe à l'école élémentaire

Q 5

Délibération n° : del2017011

Délibération : POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- émet un avis très défavorable à la proposition de Monsieur l'Inspecteur d'Académie de fermeture d'une classe à l'école élémentaire,
- demande avec force à cette autorité de reconsidérer sa position compte tenu notamment du fait que l'effectif de l'école élémentaire est maintenu à ce jour,
- prend note du courrier du 21 février 2017 susvisé de Madame la Rectrice de l'Académie de Poitiers dans le sens qu'une nouvelle analyse de la situation sera revue à la rentrée scolaire en fonction des effectifs qui seront réellement observés,
- mandate Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires à cet effet,

- maintient qu'il n'autorise pas Mme le Maire ou le premier adjoint, compte tenu des capacités d'accueil communal, à signer une autorisation de scolarisation d'enfants domiciliés à Iteuil dans une école extérieure qui engagerait la commune d'Iteuil, sauf pour les cas relevant de la dérogation de l'art. L212-8 du code de l'Education.

Objet : **Ouvrage hydraulique Syndicat mixte des vallées du Clain sud**

Q 6

Délibération n° : del2017012

Délibération : POUR : 18 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Considérant que l'ouvrage hydraulique d'Iteuil : déversoir du Moulin du Port appartenait au Syndicat mixte pour l'aménagement du Clain, et, que le transfert à la commune d'Iteuil n'était que provisoire, pour éviter toute carence de propriété, dans l'attente de transfert aux nouveaux syndicats : Syndicat mixte d'aménagement du Val de Clouère puis Syndicat mixte des vallées du Clain sud,

le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attendre la convention du syndicat mixte des vallées du Clain sud relatif à l'ouvrage hydraulique : déversoir du moulin du Port reprenant les termes actés lors de la première délibération de transfert du 20 juin 2016.

Objet : **Cession OTOR participations : vente de parcelles**

Q 7

Délibération n° : del2017013

Délibération : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 3

OTOR PARTICIPATIONS a fait part de sa volonté de céder à la commune d'Iteuil la totalité de ses parcelles pour la somme d'un euro soit un ensemble qui se compose :

- de sept îlots sur la rivière le Clain cadastrés :
 - C 602 (surface 246 m²),
 - C 607 (surface 101 m²),
 - C 608 (surface 419 m²),
 - C 609 (surface 3380 m²),
 - C 683 (surface 41 m²),
 - C 630 (surface 209 m²),
 - C 631 (surface 25 m²),
- d'une parcelle située sur le terrain de l'ancien site industriel et à proximité du Clain cadastrée C 869 (surface 7882 m²),
- d'une parcelle boisée cadastrée C 532 (surface 1206 m²).

Le conseil municipal, décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité, d'accepter la cession de ces parcelles.

Objet : **Actes pris dans le cadre de la délégation de pouvoir art. L 2122-22 du code général des collectivités territoriales**

Q 8

Délibération n° : del2017014

Délibération : POUR : / CONTRE : / ABSTENTION : /

Le conseil municipal prend note :

N° Décision	Date	Tiers	Libellé	Montant (HT)
2017-01	06/03/2017	TP PINEAU	Restructuration de la Mairie - Désamiantage	22 255,16 €
2017-02	06/03/2017	Refuge SPA de la Vienne	Avenant à la convention fourrière au 1 ^{er} janvier 2017	/

Q 9 : Questions diverses :

Information sur les déclarations d'intention d'aliéner envoyées à la Communauté de communes des vallées du Clain :

Désignation des pièces				Avis du Maire	
N° DIA	Propriétaire	Adresse du bien	Notaire	Préemption	Renonciation
86113/2017/004	FERDOUEL Didier	45ter rue de Bernay	Me LECUBIN		X
86113/2017/005	BOURIANE J-Claude	7 rue des fours à chaux	Me ROUSSEAU		X
86113/2017/006	THURIEAU Consorts	10 rue de la Garenne	Me AUGERAUD		X
86113/2017/007	PINEAU J-Michel	36 rue du château d'eau	Me BERNARDEAU		X
86113/2017/008	TANGUY Liliane	2 rue de la forge	Me THOMAS-GIRAULT		X

- **Elections** : le tableau relatif à la tenue du bureau de vote sera envoyé aux conseillers municipaux.
- **PLUi** : une réunion d'information aux élus se tiendra à la salle de la Passerelle de Nouaillé Maupertuis lundi 20 mars 2017 à 18 h 30 par le bureau d'études ATOPIA.
- **Formation** : proposition de formation PSC1 pour les élus ; inscription auprès de la mairie.

Séance levée à 22 h 06.